

Les Ecoles Normales Supérieures

A. Revuz

Professeur à la Faculté des Sciences de Poitiers

L'adjectif «normale» qualifie en France une école dont les élèves se destinent à la carrière d'enseignant. Chaque département possède une Ecole normale primaire, qui forme les instituteurs des Ecoles primaires du département.

Les Ecoles normales supérieures préparent pour l'ensemble du pays et pour toutes les disciplines des professeurs pour l'Enseignement du Second degré et pour l'Enseignement Supérieur. Elles sont au nombre de cinq : Ecoles normales supérieures de la rue d'Ulm (garçons), de Sèvres (jeunes filles), de Saint-Cloud (garçons), de Fontenay (jeunes filles), de l'Enseignement technique (E. N. S. E. T., garçons et filles).

A l'origine, la rue d'Ulm et Sèvres fournissaient essentiellement des professeurs à l'Enseignement Secondaire (Lycées), Saint-Cloud et Fontenay à l'Enseignement primaire Supérieur, et quelques éléments de chaque promotion de la rue d'Ulm se dirigeaient vers l'Enseignement Supérieur. Les anciens élèves de ces Ecoles formaient un noyau numériquement important dans les corps enseignants des divers types.

Ce tableau s'est profondément modifié depuis une vingtaine d'années et continue à se modifier :

a) L'institution d'un Enseignement du Second degré, unique, a rendu caduque la distinction entre «secondaire» et «primaire supérieur». A l'heure actuelle, les cinq Ecoles

normales supérieures préparent leurs élèves à la licence, puis à l'Agrégation, qui était, à l'origine, le concours de recrutement des professeurs de l'Enseignement Secondaire, mais qui prend de plus en plus figure de sélection parmi les licenciés, et est complété, comme concours de recrutement par les certificats d'aptitude respectifs à l'Enseignement du Second degré et à l'Enseignement technique qui fournissent actuellement le gros contingent du personnel de ces enseignements.

b) Les besoins de l'Enseignement Supérieur se sont accrus de telle sorte qu'il absorbe maintenant la quasi-totalité des promotions de la rue d'Ulm et une grande partie de celles de Sèvres, et quelques éléments de celles de Saint-Cloud et de l'E. N. S. E. T.

c) Les besoins de l'Enseignement du Second degré qui se chiffrent par plusieurs centaines de nouveaux professeurs par an pour les seules mathématiques ne peuvent être satisfaits par les quelques dizaines d'élèves de toutes disciplines des promotions des Ecoles Normales. Ces dernières demeurent des pépinières d'éléments de grande qualité, mais leur appoint numérique devient relativement très minime. Une institution créée il y a quelques années semble devoir les relayer : il s'agit des Instituts de préparation à l'Enseignement du Second degré

